



.....

Analgésie contrôlée par le patient (ACP) après une chirurgie

Réponses à vos questions

Québec 



Quel est le principe de l'ACP ?

La technique d'analgésie contrôlée par le patient (ACP) que vous propose votre anesthésiologiste est un moyen efficace pour contrôler la douleur après votre chirurgie.

Il est important de traiter la douleur dès ses premières manifestations. La prise en charge de la douleur vous permettra de récupérer plus rapidement et d'éviter les complications liées à un alitement prolongé.

Vous êtes la personne la mieux placée pour évaluer l'intensité de votre douleur.

Avec cette méthode proposée, vous décidez vous-même du moment d'administration du médicament qui calmera votre douleur après quelques minutes.

Une tubulure connectée à votre voie intraveineuse sera reliée à une pompe munie d'un bouton de commande que vous contrôlerez.



Comment la pompe fonctionne-t-elle ?

Cette pompe est programmée par les infirmières selon l'ordonnance émise par l'anesthésiologiste. Le tout est fait de façon sécuritaire afin de vous donner une dose exacte de médicament à un intervalle prédéterminé selon vos besoins.

Une fois soulagé en salle de réveil, l'infirmière vous remettra le bouton de commande après vous avoir expliqué le mode de fonctionnement. Chaque fois que vous appuierez sur le bouton de commande, vous entendrez une sonnerie qui vous indiquera que votre demande a été enregistrée et la pompe vous délivrera une quantité précise de médicament si permis.

.....

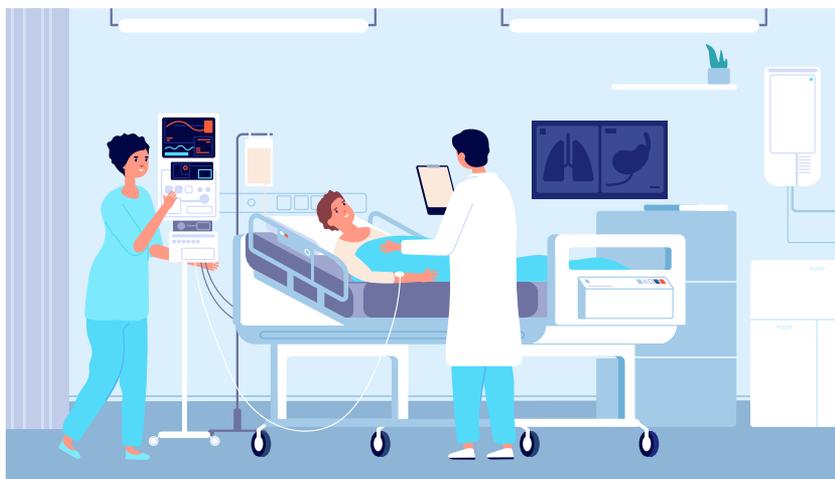
Quand puis-je appuyer sur le bouton de commande ?

Vous devez appuyer sur le bouton lorsque vous ressentez une douleur gênante ou 10 minutes avant certains gestes douloureux (toilette, exécution de vos exercices respiratoires ou lever). Il est essentiel de ne pas laisser la douleur monter, il faut la prévenir!

.....

Quels sont les avantages de la pompe ACP ?

Vous deviendrez maître du soulagement de votre douleur, car vous recevrez votre médicament immédiatement au moment où vous en aurez besoin, et votre médicament agira rapidement en quelques minutes. Même avec cette pompe, vous pourrez bouger sans problème selon votre tolérance.



.....

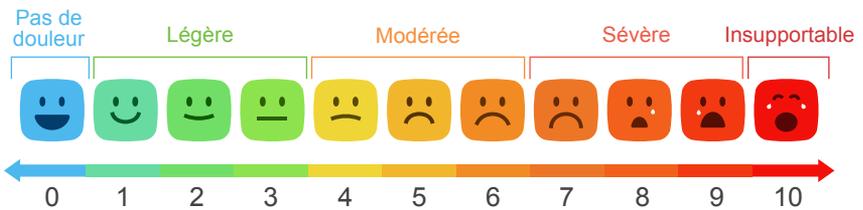
Quelles sont les personnes impliquées dans le contrôle de ma douleur ?



Vous êtes la première personne pouvant juger et évaluer votre douleur. Vous seul devez appuyer sur le bouton de commande. Vous devez signaler immédiatement à votre infirmière toute augmentation subite de la douleur et toute apparition d'effets secondaires.

Votre infirmière vous guidera sur le fonctionnement de l'ACP et l'évaluation de votre douleur.

Périodiquement, elle vous demandera d'évaluer l'intensité de votre douleur sur une échelle de 0 à 10. Le zéro indique l'absence de douleur et le 10, la pire douleur imaginable.



L'infirmière assurera votre surveillance en mesurant régulièrement votre tension, votre pouls ainsi que votre respiration. L'anesthésiologiste et/ou son infirmière vous visiteront tous les jours et ajusteront votre médication si nécessaire.

L'équipe discutera avec vous de l'utilité de continuer ou de cesser le traitement. Habituellement, lorsque vous aurez commencé à vous alimenter, on remplacera la pompe par une médication par voie orale.



Quels sont les effets secondaires ?

Les effets sont les mêmes que si vous receviez des injections répétées de substances dérivées de la morphine : nausées, vomissements, démangeaisons, somnolence, diminution du rythme respiratoire (rarement), céphalées (maux de tête) et étourdissements.

Vous devez signaler à votre infirmière toute apparition de l'un de ses symptômes. Elle pourra vous administrer un médicament pour combattre ces effets par voie intraveineuse.



Que faire si la douleur n'est pas soulagée ?

Si vous appuyez sur le bouton de commande à intervalles réguliers et que la douleur n'est pas suffisamment calmée ou s'il y a une augmentation brutale de votre douleur, avisez votre infirmière. Un ajustement du traitement sera alors effectué.



Y a-t-il un risque de s'injecter trop de médicament ?

Non. La pompe est pourvue d'un système de sécurité qui évite tout surdosage.



Est-ce que je peux développer de la dépendance à la médication ?

Non, car vous n'aurez la pompe ACP que pour une courte période de temps.

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boul. de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 2M4

☎ 514 252-3400

🌐 <https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca>

D'autres publications et ressources d'intérêt sur la santé sont disponibles sur le site Internet du Centre d'information pour l'utilisateur et ses proches (CIUP).

🌐 <https://biblio-hmr.ca/in/fr/ciup>

✉ ciup.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Tous droits réservés

© CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, 2024

CP-CHR-001

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal**

Québec 